



DECLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE AU CHSCT DU 27 FEVRIER 2014

Monsieur le Président,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour cette première séance plénière du CHSCT du Val-de-Marne de 2014. Nous tenons à vous rappeler qu'elle se tient à l'initiative des 3 organisations syndicales départementales, suite à la demande qui vous en a été faite le 7 février dernier.

Vous avez invité à une réunion informelle les secrétaires départementaux, séparément, voilà quelques jours et avez à ces occasions souligné la situation de blocage dans laquelle se trouve cette instance depuis de nombreux mois. Nous partageons ce constat. Vous avez aussi mentionné votre souhait de retrouver un état d'esprit plus serein, souhait tout autant partagé.

Pour autant, nous tenons à vous rappeler notre rencontre du 11 juillet 2013 au cours de laquelle vous vous étiez engagé à relancer le dialogue social. Or, force est de constater que, loin de s'être amélioré, le climat s'est détérioré nous conduisant à ne plus pouvoir participer aux séances plénières convoquées à votre demande depuis plusieurs mois, aucune amélioration n'étant intervenue malgré nos déclarations liminaires pourtant fort claires.

Aussi, vous comprendrez aisément que nous sommes aujourd'hui présents à cette séance plénière dans un état d'esprit constructif, mais en restant dans l'expectative.

Nous souhaitons donc aborder cette réunion en évoquant les différents points de l'ordre du jour selon la priorité que nous avons demandée et non suivant celle que vous avez arrêtée.

Nous commencerons, si vous en êtes d'accord, par aborder les deux enquêtes en cours, en débutant par celle portant sur les conditions de travail des agents de service de la logistique qui est bloquée depuis de trop longs mois sans raison apparente. En second lieu, nous évoquerons celle décidée le 18 décembre 2013 en précisant les membres et sa manière d'opérer.

Les autres points de cet ordre du jour étant suffisamment nombreux, nous vous proposons d'ouvrir immédiatement la séance.